

MARS 2026 #391

Cholet mag

À LA UNE P. 12

L'école au rythme du Conservatoire

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
Un "cocon"
pour les patients
atteints de cancer
À LIRE P. 6

TOUJOURS LÀ
POUR VOUS
Damien, Responsable
des barrages
À LIRE P. 11

CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION
Boire l'eau du robinet
À LIRE P. 16

22 janvier

Médaille militaire

La place de la Médaille-militaire a été inaugurée en présence des représentants du monde patriotique choletais. Il accueille la réplique du canon de Gribeauval restauré par André Augé, Président de la section choletaise de l'Association de la Médaille Militaire.



27 janvier

Flaubert

La rue Gustave-Flaubert a été inaugurée dans le quartier Jean-Monnet. Ces travaux de voirie clôturent les aménagements réalisés à l'école Brontë et aux abords.



5-8 février

Pétanque

La 37^e édition du National à Pétanque a attiré près de 10 000 personnes en trois jours et demi, dont 4 000 joueurs qui se sont défiés sur les terrains.

La compétition s'est achevée sur la victoire de la tripléte Patrick Coppa, Ligan Doerr et Baldwin Magny, déjà vainqueurs en 2025.





6 février

Immersion chez les pros

Vendredi soir, des chanceux ont eu le plaisir de découvrir l'envers du décor chez les Dogs : visite des vestiaires, rencontre avec les joueurs pros, entraînement des jeunes, tests de tirs au but... Prochain rendez-vous à noter dans les agendas : le rallye du lac, vendredi 29 mai.



6-21 février

L'excellence choletaise aux JO

Cloé Ollivier, Mathieu Belloir et Timothy Loubineaud sont sociétaires de Cholet ACPG Short Track. Ils ont représenté la France et l'excellence choletaise aux JO d'hiver de Milan-Cortina. L'occasion pour Cholet d'afficher sa fierté et son soutien aux trois athlètes avec une campagne réalisée à grande vitesse.

39^e

SEMI MARATHON

**DU MASSIF FORESTIER
DE NUAILLÉ**

(49)

LABEL ROUTE OR

Qualificatif au
championnat
de France

**29 MARS
2026**

**8.2 KM NATURE +
COURSES ENFANTS**

Direction de la communication - Cholet, Ville et Agglomération - février 2026

ORGANISÉ PAR





22-24 janvier

Partition choletaise

Créée l'an dernier pour mettre en lumière les formations amateurs, "Partition choletaise" livrait, pour sa 2^e édition, une version enrichie. Initialement consacré à la musique classique, l'événement s'est étoffé avec un répertoire éclectique, allant du théâtre au ciné-concert proposé par les élèves du Conservatoire du Choletais et l'Orchestre Harmonique de Cholet. Pendant trois jours, les concerts et représentations gratuits ont fait le plein.

Un "cocon" pour accompagner les patients atteints de cancer

Le Centre hospitalier de Cholet inaugure l'espace COCON, une salle entièrement dédiée aux soins de support en oncologie.

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'accompagnement des patients atteints de cancer. Pensé pour améliorer la qualité de vie des personnes malades tout au long de leur parcours, ce lieu apaisant offre un cadre propice pour "souffler, se ressourcer et prendre soin de soi, en complément des traitements médicaux", précise **Margot Noblecourt**, Cheffe du service Oncologie.

Soutien psychologique, prise en charge sociale et familiale, gestion de la douleur, diététique et nutrition, activité physique, fertilité et santé sexuelle, socio-esthétique... les soins de support regroupent l'ensemble des accompagnements indispensables pour réduire les effets secondaires des traitements et renforcer l'autonomie des patients. "Depuis une vingtaine d'années, ils constituent un pilier du parcours en oncologie, même si leur accès reste encore inégal sur le territoire national", note le médecin.



La salle de soins de support du service Oncologie du Centre hospitalier de Cholet a été inaugurée le 3 février dernier. Christine Tijou, Cadre de santé, Dr Margot Noblecourt, Cheffe du service Oncologie et Christophe Robert, Directeur du Centre hospitalier ont fait visiter les lieux.

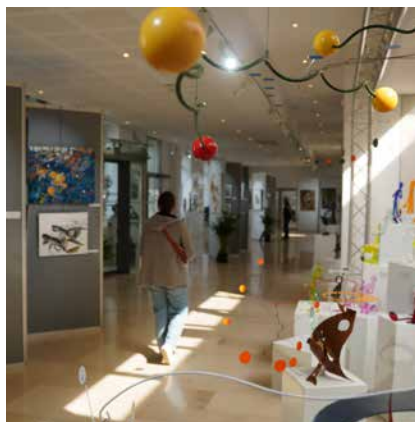
Un lieu apaisant pour s'entraider

Grâce à l'engagement de nombreux partenaires, l'offre choletaise s'enrichit : ateliers de couture, sophrologie, hypnose, art créatif. Les associations locales Vivre comme avant, Après l'Envol, La Ligue contre le cancer de Maine-et-Loire ou Leucémie Espoir, y tiennent aussi des permanences. L'espace COCON s'affiche ainsi comme un lieu de rencontre, de soutien et de reconstruction, pour les

patients comme pour leurs aidants. "Symbole de transition et de transformation, du temps de la maladie vers le mieux-être, l'espace COCON incarne notre volonté d'offrir un accompagnement global, humain et accessible, afin que chaque patient puisse traverser la maladie avec davantage de confort, de sérénité et de dignité", conclut Margot Noblecourt. ■

Primavera : l'art contemporain s'invite à Cholet

Du 13 au 22 mars, l'exposition Primavera revient dans la galerie d'expositions du Théâtre Saint-Louis. De nombreuses œuvres contemporaines seront à découvrir.



Organisé par les Lions Clubs Cholet-Cité et Cholet-Mauges, pour la 31^e année consécutive, le salon Primavera présente 21 artistes du Grand Ouest : peintres, sculpteurs, céramistes, graveur et photographe, plus ou moins célèbres. "Nous réfléchissons aux propositions artistiques qui mériteraient d'être présentées aux Choletais. Cette année, on accueille un graveur choletais", explique **Robert Taupin**, Chargé de communication de la commission Primavera.

SLA – Maladie de Charcot

Près de 300 œuvres, petits et grands formats, seront exposées et proposées à la vente au profit d'une œuvre caritative. "Les acheteurs ont la possibilité de défiscaliser une partie de leur acquisition, puisque 20 % du prix de vente est versé

à l'association SLA - Maladie de Charcot, que nous soutenons cette année. Son objectif est de faire connaître la maladie et de récolter des fonds pour la recherche médicale", précise Robert Taupin. Primavera propose différents formats, permettant à tous les budgets - amateurs d'art contemporain comme entreprises - de se faire plaisir. "Nous ciblons aussi les entreprises, car aujourd'hui elles peuvent faire passer en charges l'achat d'une œuvre exposée dans leurs locaux", poursuit le chargé de communication. ■

Horaires

- Du lundi au vendredi de 14h à 19h
- Les samedis, de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche 15 mars, de 14h à 18h et dimanche 22 mars de 14h à 17h



Rencontre avec Emmanuel d'Arcy, alias Ouman D

Certains visages racontent des histoires. Emmanuel d'Arcy – Ouman D sur scène – fait partie de ceux-là. Chanteur, comédien, slameur, il compose un parcours où chaque étape résonne comme un nouveau chapitre. Rencontre avec un artiste pluriel qui a choisi Cholet pour y ancrer ses passions.

Qui êtes-vous, Emmanuel ?

Je suis chanteur, comédien et slameur. J'ai commencé très jeune dans une chorale parisienne avant d'intégrer, à 24 ans, le monde du gospel. Peu à peu, je me suis professionnalisé, notamment auprès de Marcel Bounkou, figure emblématique du genre. J'ai ensuite chanté avec le "Gospel pour 100 Voix", travaillé comme choriste et soliste pour André Manoukian, Nicoletta ou encore sur un album de Gilbert Bécaud.

Votre parcours semble très varié...

Oui, j'ai toujours évolué dans plusieurs univers. J'ai exercé le journalisme culturel pour Black Map, réalisé des interviews et travaillé un an en Afrique du Sud. Cette expérience m'a ouvert la voie du soin : j'ai été animateur en EHPAD, puis en psychiatrie, en développant

une approche mêlant expression artistique et accompagnement. Mon credo : on peut se soigner par l'art !

Que faites-vous aujourd'hui ?

Je mène des ateliers de théâtre, chant et slam auprès de publics variés, notamment avec l'association APAHRC et l'ESAT Arc-en-Ciel. J'interviens aussi en duo avec le clarinettiste Gaëtan Robin dans un projet baptisé "Séraphaël", où nous revisitons le gospel.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Cholet ?

Je cherchais un équilibre entre tranquillité et dynamisme culturel. Après sept ans à Nantes, j'avais besoin d'un cadre plus apaisé. Cholet offre à la fois la verdure, les services et un vrai terreau artistique avec la possibilité de proposer des projets nouveaux. ■

Carnaval de Cholet : les ateliers s'animent



À quelques semaines du grand événement, les carnavaliers finalisent les préparatifs de la prochaine édition du Carnaval. Comme chaque année, leur créativité et leur savoir-faire se dévoilent au public. Rendez-vous dimanche 8 mars, pour découvrir l'envers du décor au Hang'Arts rue de Sablé, ainsi qu'à l'atelier du Bois d'Ouin et celui de Saint-Christophe-du-Bois. Les musiciens en folie seront également présents. Venez assister à leur répétition en début de matinée, avant de les voir parader dans le Hang'Arts.

Les visiteurs pourront y observer la construction des chars, admirer les costumes en cours de création et échanger avec les équipes passionnées qui œuvrent depuis des mois. Au total, 15 chars prendront part aux deux grands rendez-vous du Carnaval, le défilé de jour, le dimanche 19 avril et le défilé de nuit, le samedi 25 avril. ■

La Nuit de la Soudure : un défi incontournable

Moment emblématique de la préparation, la fameuse **Nuit de la Soudure** aura lieu le **vendredi 6 mars**. Toute la nuit, les carnavaliers se mobiliseront pour relever ce défi technique et convivial, devenu une véritable tradition.

Sèvre Loire Habitat rénove 265 logements à Favreau

Point final de la transformation du quartier Favreau, la réhabilitation des cinq tours livrées en 1973 débutera à l'automne 2026.

Sèvre Loire Habitat engage un vaste programme destiné à moderniser ces immeubles qui regroupent 265 logements, du T1 bis au T3 bis. Cette opération fait suite à la rénovation des logements en bande et à l'extension du bâtiment des Compagnons du Devoir. Les objectifs sont multiples : améliorer l'esthétique des façades, renforcer le confort thermique pour atteindre une étiquette énergétique B, améliorer le confort acoustique et optimiser la sécurité des résidents.

75 000 € par logement

Les travaux prévoient pour les parties communes la réfection des halls et la mise en place de portes coulissantes, la rénovation des paliers et leur traite-

ment phonique. Pour chaque logement, la mise en sécurité électrique, le remplacement des menuiseries extérieures et des équipements sanitaires, la réfection des salles de bain, les peintures des murs et plafonds, le remplacement des revêtements des sols sont au programme.

Les interventions au sein de chaque logement seront limitées à 2 semaines consécutives, afin de limiter la gêne pour les habitants. *"Ce projet porte l'ambition d'offrir au quartier un signal positif fort grâce à une rénovation sobre et soignée des 5 tours, tout en améliorant durablement le confort des logements, été comme hiver"*, souligne **Jérémy Benoist**, Directeur Général de Sèvre Loire Habitat.

Le coût total de l'opération s'élève à 20 millions d'euros, soit environ 75 000 € TTC par logement. La phase de réalisation démarrera au début de l'automne 2026 et se poursuivra sur une durée totale de 30 mois.

Avec cette réhabilitation d'envergure, Sèvre Loire Habitat poursuit son engagement en faveur d'un habitat plus confortable, plus économe et mieux adapté aux besoins des habitants. ■

INFOS

slh-habitat.fr



La Banque Alimentaire recherche des bénévoles

La Banque Alimentaire organise, à l'échelon départemental, une nouvelle collecte de denrées dans les grandes et moyennes surfaces. Celle-ci aura lieu du 27 au 29 mars. Des bénévoles seront présents pour collecter les dons des clients : produits secs (conserves, sucre, farine, lait, café, pâtes...), produits d'hygiène et produits pour bébé.

Pour l'antenne choletaise, la collecte de printemps concerne 15 magasins de Cholet et de Maulévrier.

L'association lance un appel à bénévoles pour assurer des permanences dans les magasins sur des créneaux de 2 heures, entre 9h et 19h.

INFOS

Banque Alimentaire de Maine-et-Loire - Antenne de Cholet / 06 83 42 47 35
ba491.communication@banquealimentaire.org



Salon Habitat et Jardin

Le Salon Habitat & Jardin de Cholet est de retour du 20 au 22 mars
au Parc des Expositions de la Meilleraie.



Le service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération sera présent au Salon Habitat & Jardin pour parler biodéchets, compostage, déchets verts...

Rendez-vous incontournable, cet événement rassemble 170 exposants issus des secteurs de la construction, de la rénovation, de l'équipement et de l'aménagement intérieur et extérieur.

Chaque année, le salon attire plus de 14 000 visiteurs qui viennent échanger avec des professionnels locaux, découvrir les dernières innovations et s'inspirer pour leurs projets d'habitat.

Deux univers réunis

Côté Habitat, les visiteurs pourront découvrir des solutions pour construire, rénover ou moderniser leur logement : matériaux écologiques, systèmes de chauffage performants, sécurité, isolation, et conseils en aménagement.

Côté Jardin, le salon invite les visiteurs à imaginer et repenser leurs espaces extérieurs. Entre paysagistes, pépiniéristes, spécialistes du mobilier de jardin, chacun

pourra trouver l'inspiration et les conseils pour créer un espace convivial et esthétique, adapté à toutes les envies.

De quoi faire le plein d'idées avant l'arrivée des beaux jours ! ■

INFOS

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars, de 10h à 19h
Parc-Expo de la Meilleraie - 2 avenue Marcel-Prat
Entrée : 5€ - Gratuit pour les moins de 18 ans
Bar et restauration sur place

**TÉLÉCHARGEZ
VOTRE ENTRÉE
GRATUITE EN
SCANNANT
LE QR CODE**



SALON HABITAT & JARDIN



CHOLET | **20 AU 22**
PARC-EXPO | **MARS**

LA MEILLERAIE / Vendredi, Samedi et Dimanche 10h-19h
Entrée 5€ - Gratuit pour les moins de 18 ans / www.leopro.fr

Cholet

Alouette

LED
Organisateur d'événements



CHOLET MONDIAL BASKETBALL

PARC DE LA MEILLERAIE
CHOLET

DU
03/04
AU
06/04
2026



Plus d'infos :



jfcholetmondialbasketball.com



Damien, 31 ans.
Responsable "barrages
et usines" au sein de la
direction de l'Environnement.
Au service des Choletais
depuis 1 an et demi.



*Il y a quelque chose
de gratifiant dans le
fait de produire de
l'eau potable.* ”

Damien, Responsable "barrages et usines"

En quoi consiste votre métier ?

J'ai 2 casquettes. Je m'occupe des cinq barrages de l'agglomération ainsi que de l'usine d'eau potable de Ribou. Une de mes missions consiste à surveiller le niveau de l'eau des barrages. On a différents appareils qui mesurent leur évolution. Je récolte et analyse les données. Je m'assure aussi que les études qui doivent être réalisées sur les barrages soient correctement effectuées. Je suis également les travaux éventuels et je suis en relation avec les services de l'État, comme la DREAL. Il y a beaucoup d'obligations réglementaires à prendre en compte.

En ce qui concerne l'usine d'eau potable, je m'assure que le contrat établi par la Collectivité avec Eau de Cholet-Veolia soit respecté. Je contrôle également les travaux qui peuvent être effectués sur l'usine, lorsqu'on refait une partie des canalisations, l'étanchéité par exemple.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

Je trouve qu'il y a quelque chose de gratifiant dans le fait de produire de l'eau potable. On contribue à faire en sorte que les gens soient en bonne santé. Et les barrages sont des ouvrages qui restent

impressionnants, mine de rien. C'est aussi agréable de pouvoir travailler en extérieur de temps en temps. J'ai pas mal d'autonomie et beaucoup de responsabilités.

Comment se déroulent vos journées ?

Aujourd'hui, j'ai passé ma journée à faire un rapport d'analyse des offres de marché pour déterminer à quelle entreprise on fera appel pour un chantier. Parfois j'ai des réunions de suivi de chantier ou avec les bureaux d'études. Je peux aussi faire des visites d'inspection de barrage. De plus, une fois par semaine, je me rends

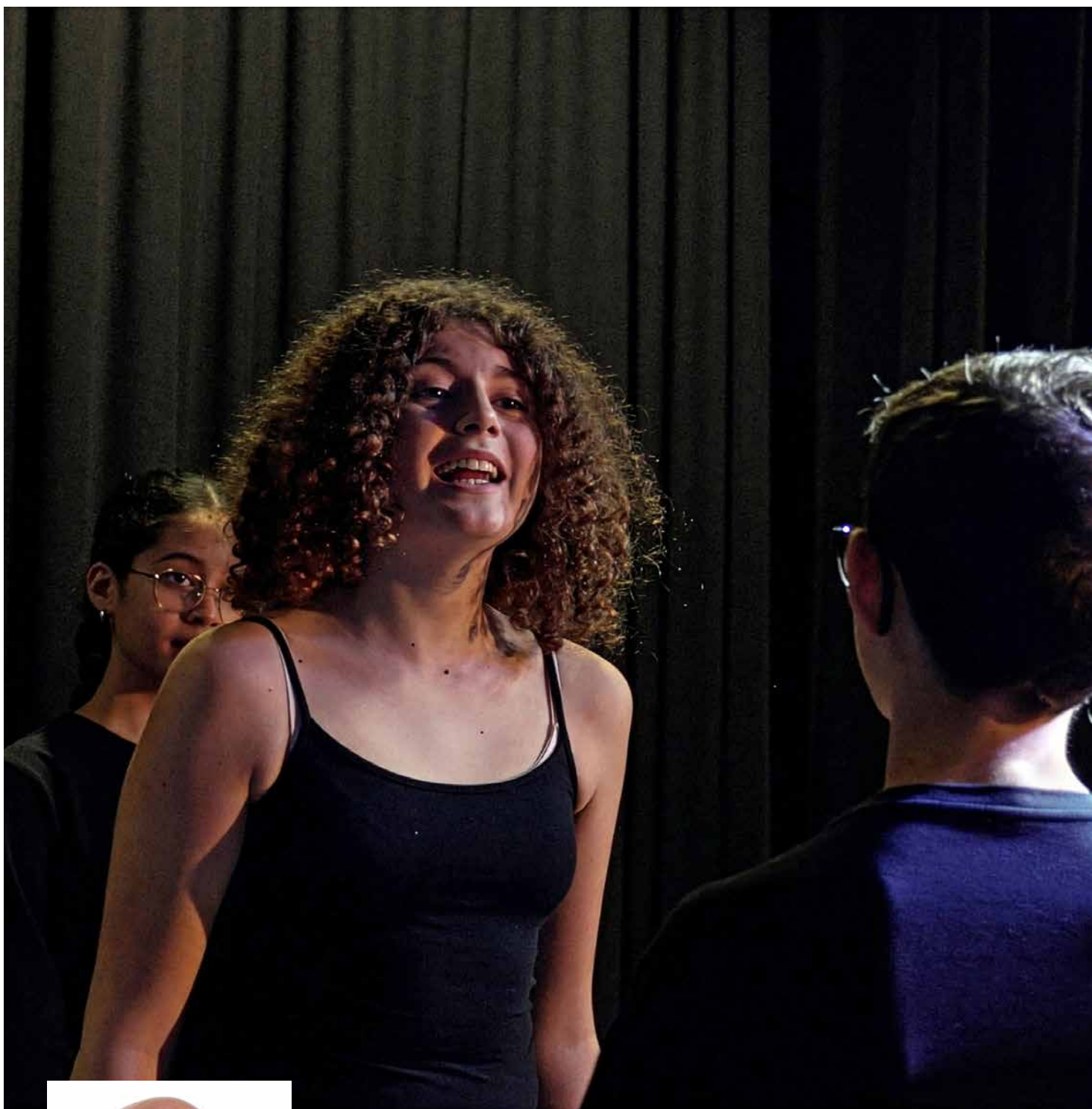
sur les barrages de l'étang des Noues, de Péronne et celui de la Godinière, qui sont des espaces naturels sensibles, pour exploiter les données de mesures. Et pour les barrages des lacs-réservoirs de Ribou et du Verdon, j'y vais une fois par mois en complément des inspections hebdomadaires du concessionnaire Eau de Cholet. ■

L'activité en chiffres

- 5 barrages
- 3 460 000 m³ produits par les deux usines d'eau potable en 2024
- 800 000 euros de travaux en 2024



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



Patrick Pelloquet

Vice-Président de
Cholet Agglomération
Culture



Un Conservatoire à rayonnement départemental comme celui de notre territoire est avant tout un établissement public ouvert à tous. Il a pour vocation d'accueillir tous les élèves, qu'ils aient des vellétés de professionnalisme ou qu'ils souhaitent pratiquer par loisir. C'est très important que les écoles fréquentent les espaces culturels, ce ne sont pas des lieux réservés. Et les classes à horaires aménagés peuvent être une première entrée pour ceux qui hésitent encore à franchir la porte de ces lieux.



L'école au rythme du Conservatoire

Danse, musique ou théâtre, avec son dispositif de Classe à Horaires Aménagés, le Conservatoire du Choletais permet aux élèves de vivre leur passion au cœur du temps scolaire.

Classé Conservatoire à Rayonnement Départemental par le ministère de la Culture dès 2006, le Conservatoire du Choletais promeut l'excellence, mais surtout l'épanouissement des élèves. L'établissement d'enseignement artistique, qui propose trois disciplines (musique, danse et théâtre), ne se limite pas à une formation technique. Il transmet des valeurs fortes : la bienveillance, la tolérance, l'implication. Ce lieu de vie où l'art se partage invite ainsi les élèves à devenir acteurs de leur propre parcours artistique.

Tout au long de l'année, ils se produisent dans toutes sortes de configurations, des auditions, en passant par de courtes prestations sur l'espace scénique et allant jusqu'au spectacle de grande envergure au Jardin de Verre ou au Théâtre Saint-Louis. *"Le Conservatoire du Choletais repose sur de nombreuses originalités, comme les artistes-enseignants. C'est une chance pour des élèves de voir leur professeur en représentation publique. C'est d'autant plus enrichissant quand ils peuvent jouer avec eux. Nous portons aussi une attention particulière sur les élèves en situation de handicap, mais aussi les inter-*

ventions en milieu scolaire, l'orchestre-colège, le cycle pré-professionnel ou encore les Classes à Horaires Aménagés", explique **Patrick Pelloquet**, Vice-Président de Cholet Agglomération, chargé de la Culture. Ouvert à tous, l'établissement public accueille aujourd'hui près de 1 200 élèves dont 300 élèves en Classes à Horaires Aménagés.

Des parcours adaptés pour une pratique artistique soutenue

Pour faciliter l'accès au plus grand nombre, le Conservatoire propose des parcours modulables. Grâce à ses Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD), Musique (CHAM) et Théâtre (CHAT), l'établissement culturel offre aux élèves la possibilité d'intégrer une pratique artistique directement dans leur emploi du temps scolaire. Ces dispositifs, menés en partenariat avec l'éducation nationale facilitent l'accès à l'art en allégeant la logistique des familles qui auraient de fortes contraintes professionnelles. Un moyen d'optimiser l'emploi du temps et les plus jeunes sont ainsi davantage disponibles pour les apprentissages.



Le Conservatoire en chiffres


1 200
élèves

275
élèves
Classes à
Horaires
Aménagés

69 
enseignants


3 disciplines
Musique
Danse
Théâtre



Valentin
13 ans
en 4^e CHAD

Pourquoi as-tu eu envie de t'inscrire en classe CHAD ?

J'ai une activité hors de l'école et j'aime bien danser. On apprend plus de choses. On peut se faire des amis qui partagent les mêmes centres d'intérêt et c'est plus intéressant.

Comment concilies-tu ta vie de collégien en CHAD ?

Il faut bien s'organiser dans ses devoirs, être efficace et bien travailler. Il faut essayer de trouver un petit temps pour faire nos leçons et le travail d'école, c'est important.

Ton plus beau souvenir en CHAD ?

Peter Pan, un spectacle chorégraphique. On en a un tous les deux ans, j'étais en sixième, c'était mon premier spectacle avec la CHAD.

Que représente le Conservatoire pour toi ?

C'est un peu chez moi.



Hanaé
13 ans
en 4^e CHAD

Pourquoi as-tu choisi le cursus CHAD ?

Ça me permettait de pratiquer la danse pendant les cours et de tout concilier, parce que je joue de la flûte à côté.

Une anecdote ?

En 6^e et 5^e, on a fait des mini-spectacles pour Noël. Toute la préparation avait été assez amusante parce qu'il fallait penser aux costumes et faire nos chorégraphies nous-mêmes.

Un conseil pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire ?

Ce n'est pas une obligation. C'est quelque chose qu'on a choisi de faire.

Retrouvez la suite
du témoignage de
Valentin et Hanaé



CHAD : l'élan chorégraphique

Le cursus Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) s'adresse aux collégiens, de la 6^e à la 3^e qui consacrent un après-midi entier à la danse, soit environ trois heures de pratique. Les élèves développent leur technique, leur culture musicale, artistique et chorégraphique. La dynamique de groupe est un élément central qui crée une véritable cohésion ainsi qu'une émulation favorable à la progression. Le dispositif est proposé par les collèges République et Notre-Dame du Bretonnais et exige un niveau préalable correspondant à une fin de 1^{er} cycle en danse classique.

CHAT : un tremplin pour le jeu dramatique

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) accueillent des collégiens motivés par le jeu d'acteur, sans condition de niveau préalable. Chaque semaine, 1h30 est dédiée à la pratique : découverte des fondamentaux théoriques, culture théâtrale, école du spectateur avec un intervenant qui se déplace au sein du collège. Ce dispositif développe fortement l'assurance scénique. Les élèves gagnent en maturité artistique. Le cursus est dispensé par les collèges Clemenceau et Saint-Joseph.

CHAM : musique et scolarité en harmonie

Ouvert aux élèves du CE1 au CM2 des écoles élémentaires Saint-Exupéry et Notre-Dame du Bretonnais, ainsi qu'aux collégiens inscrits à République et Notre-Dame du Bretonnais, la Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) propose un rythme adapté à l'intensité de la pratique musicale.

- **En école primaire**, les professeurs du Conservatoire interviennent directement dans les établissements pour assurer la formation musicale et la chorale. Ces ateliers sont complétés par un cours individuel d'instrument de 30 minutes au Conservatoire intégré sur le temps scolaire.
- **Au collège**, les élèves se rendent un après-midi par semaine au Conservatoire où ils suivent un cours collectif de formation musicale et une pratique instrumentale individuelle, pendant plus de 2h.

Aucun prérequis n'est exigé pour les primaires et un niveau minimum de 4^e année de 1^{er} cycle de formation musicale est demandé pour les collégiens.



Arts plastiques

En parallèle des Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse et Théâtre, Cholet Agglomération, via l'École d'Arts du Choletais, a développé les CHAAP, dédiés à l'art plastique. L'établissement propose une formation éclectique ouverte à tous : peinture, volume, dessin, techniques de l'estampe, histoire de l'art... À destination des collégiens dès la 6^e, le cursus s'inscrit dans les axes éducatifs des établissements. Ils bénéficieront de 3 heures d'arts plastiques par semaine, dont deux au sein de l'École d'Arts du Choletais, ce qui facilite une pratique approfondie, les rencontres avec des artistes et les visites culturelles.

L'épanouissement des élèves, une priorité

Au-delà des apprentissages artistiques et techniques, ces parcours favorisent avant tout l'engagement des élèves qui s'inscrivent pour une durée de quatre ans minimum. Le principal atout de ces formations est la synergie de groupe qui s'installe dans la classe, favorable à la création de projets. Fort d'une volonté d'épanouissement de l'élève, le Conservatoire noue un véritable partenariat avec les établissements scolaires. Des conseillers aux études du Conservatoire participent aux conseils de classe de chaque élève inscrit dans le dispositif et contribuent à apprécier l'évolution de ces derniers.

Pour s'inscrire

La motivation constitue le premier critère d'admission. Pour s'inscrire, il faut procéder **jusqu'au 1^{er} avril** à une double pré-inscription (dès le CP pour les primaires, ou dès le CM2 pour les futurs collégiens), auprès de l'un des établissements partenaires et ensuite auprès du Conservatoire.

Le dossier de candidature est à retirer à l'accueil du Conservatoire, ainsi qu'auprès des établissements concernés. Par la suite, les élèves seront invités au Conservatoire pour un entretien avec les enseignants. ■

INFOS

Conservatoire 5 rue Tournierit à Cholet
02 44 09 26 79 (service Scolarité)



conservatoire
DU CHOLETAIS

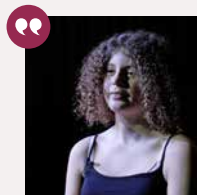
POURQUOI PAS VOUS ?

PORTES OUVERTES

**SAMEDI
21 MARS
9H30 - 12H30**





Eléa
13 ans
en 4^e CHAT

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans cette classe ?

On se donne nous-mêmes nos objectifs. On arrive mieux à gérer la timidité, par exemple.

Comment gères-tu tes cours et le théâtre ?

En vérité, le théâtre ce n'est pas un travail, c'est par passion que je fais ça.

Qu'est-ce que cela t'apporte ?

Ça nous rapproche un peu. On fait des improvisations au hasard avec les personnes de la classe, donc on peut réussir à partager des moments avec tout le monde.

Ton plus beau souvenir en CHAT ?

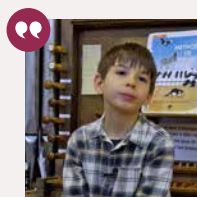
C'était le spectacle de l'an dernier "A. Annabelle". J'ai aimé beaucoup quand on était en chœur à l'arrière, on partageait tous la même émotion.

Un message pour ceux

qui souhaiteraient s'inscrire ?

Ça t'aide à mieux gérer tes émotions et à faire passer ce que tu ressens plus facilement.

Pour en savoir
plus sur les CHAT



Paul
9 ans
en CM1 CHAM

Pourquoi tu as choisi le cursus CHAM ?

J'aime bien la musique, ça me détend. J'ai commencé en CE1. En CE1, on essaye plusieurs instruments. Et ensuite, on choisit celui qu'on a préféré. Moi, c'est l'orgue !

Ton plus beau souvenir en CHAM ?

J'ai bien aimé tous les petits concerts qu'on a faits à la Médiathèque. Pour Noël, j'ai aussi joué deux morceaux "Danser le petit loup" et "Saute-Mouton" avec Louis. Il était au xylophone et je jouais un accompagnement à l'orgue.

Découvrez
le dispositif CHAM



Boire l'eau du robinet : un geste



À Cholet, l'eau potable est plus qu'un service du quotidien : c'est un engagement collectif en faveur d'une ressource disponible et de qualité. Produite localement et distribuée sous la marque Eau de Cholet – Veolia, l'eau du robinet bénéficie d'infrastructures modernes, d'une surveillance continue et d'exigences sanitaires parmi les plus strictes.



Une ressource disponible en quantité suffisante

Cholet Agglomération a développé depuis des décennies une stratégie d'approvisionnement reposant sur la diversification des sources et la création d'importantes réserves. "Le territoire dispose aujourd'hui d'un stock de 17,8 millions de m³ d'eau brute et traite environ 4,5 millions de m³ par an dans ses

deux usines de production, garantissant une sécurité d'approvisionnement robuste malgré les évolutions climatiques", indique **Christophe Piet**, Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de l'Eau potable. Cette politique d'anticipation permet d'assurer la continuité du service, y compris en période de tension hydrique.



Une eau écologique et locale

À Cholet, l'eau potable provient de captages protégés et gérés durablement.

"L'Agglomération mène une politique active de protection des aires d'alimentation, notamment autour des deux captages Ribou et Rucette, afin de maintenir la qualité de la ressource et limiter les pollutions diffuses", précise l'élu. La production locale d'eau réduit considérablement l'empreinte carbone liée au transport et encourage une consommation responsable : boire l'eau du robinet reste toujours plus écologique que l'achat d'eau embouteillée.

Boire l'eau du robinet, c'est 10 kg de plastique en moins par an et par habitant.

sûr, économique et écologique



Un service économique pour les habitants

Le service d'eau potable est confié à Eau de Cholet-Veolia, dans le cadre d'une concession de service public assurant une maîtrise des coûts et une transparence des usages. Les tarifs sont fixés par le contrat et la Collectivité. Cholet bénéficie d'un réseau à très haut rendement, à la fois en production et en distribution : 92 % de l'eau produite atteint effectivement les consommateurs, limitant les pertes et maîtrisant les dépenses (moyenne nationale : environ 80 %). *"Choisir l'eau du robinet, c'est donc opter pour une solution à la fois économique et responsable."*

Boire 1,5 litre d'eau du robinet par jour, coûte seulement 2,60 € par an et par habitant.

Des aides pour payer sa facture

Une dotation annuelle est proposée par Eau de Cholet et Suez Assainissement pour l'ensemble des communes de Cholet Agglomération. Objectif : apporter une aide aux abonnés rencontrant des difficultés dans le paiement de leur facture d'eau. Pour pouvoir accéder à cette aide, les usagers de Cholet sont invités à se rapprocher de leur référent social qui présentera leur dossier au Centre Communal d'Action Sociale de Cholet.



Une surveillance continue pour une eau de qualité

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé en France, avec un suivi sanitaire permanent assuré par l'Agence Régionale de Santé.

À Cholet, l'eau du robinet répond aux normes sanitaires nationales. L'usine de production d'eau potable, mise en fonctionnement en 2015, alimente notamment les Choletais, les Christophoriens et les Tessouallais. Remplaçant l'équipement de 1955, cet investissement structurant de Cholet Agglomération renforce la sécurité sanitaire de l'eau potable distribuée. Un programme de modernisation de 30 millions d'euros sur 10 ans est également mis en place pour améliorer encore les performances et sécuriser la distribution d'eau potable.

Boire l'eau du robinet, ce sont près de 15 000 analyses conformes par an.

INFOS



En savoir plus



Eau de Cholet
Service d'eau potable



La chasse aux fuites

Depuis 2022, près de 500 000 m³ d'eau potable ont été économisés grâce à la recherche de fuites, aux investissements pour renouveler le réseau et à la mise en place de la télérelève et de compteurs sur les réseaux. Une action menée par Cholet Agglomération en collaboration avec le concessionnaire Eau de Cholet, qui permet de repérer et réparer en moyenne 300 fuites par an. En complément, Cholet Agglomération fait appel à la brigade canine anti-fuites de Veolia. *"On utilise les compétences olfactives des chiens pour trouver des fuites grâce à l'odeur de chlore présent dans l'eau. C'est un moyen qui vient s'ajouter aux méthodes traditionnelles pour traquer ces fuites"*, décrit **Fabien Boudaud**, Directeur territorial Veolia. *"L'objectif que l'on vise avec Cholet Agglomération c'est de préserver la ressource en diminuant les pertes sur le réseau."*



Cholet met les volts : le premier bus électrique est lancé !

TPC, Transports Publics du Choletais met en service son premier bus 100 % électrique, une étape décisive vers une mobilité plus verte.

Silencieux et plus propre, le tout premier bus électrique de l'Agglomération vient d'être lancé sur les routes le 10 février dernier. Cholet Agglomération via TPC (Transports Publics du Choletais) amorce ainsi une transformation progressive mais déterminée de son parc de transports publics.

Cette initiative s'inscrit dans la Politique Globale des Déplacements et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), poursuivant les efforts engagés depuis 2005 pour réduire les émissions polluantes.

Un véhicule performant, produit localement

Fabriqué par Heuliez Iveco à Rorthais (Deux-Sèvres), le bus électrique a une autonomie de 400 km, largement supérieure aux 200 km parcourus en moyenne par un bus chaque jour. Équipé d'une pompe à chaleur qui fonctionne grâce au CO₂, l'équipement permettra de gagner 30 % d'autonomie en hiver. L'arrivée de ce nouveau véhicule nécessite quelques ajustements : modification de certains itinéraires, formation des conducteurs, et recharge nocturne grâce à un chargeur mobile. Le coût d'acquisition de ce

nouveau transport en commun s'élève à 540 000 € HT. Une demande de Certificat d'Économies d'Énergie (CEE) est en cours et pourrait permettre de financer une partie de cet investissement.

En 2024, un audit externe a confirmé l'intérêt d'un renouvellement des véhicules de transport public les plus polluants et de se tourner vers les énergies dites propres (hydrogène et électricité). L'hydrogène n'étant pas mature à ce stade, le scénario retenu prévoit un mix électrique / diesel avec une accélération des acquisitions dès 2030. ■

Jules-Verne se met au vert

Après Buffon en 2024 et Brontë en 2025, c'est désormais le groupe scolaire Jules-Verne qui va bénéficier cette année du programme de renaturation des cours d'écoles lancé par la Ville de Cholet.

Face aux défis du changement climatique, la Ville de Cholet s'est engagée dans la désartificialisation progressive des cours d'écoles. Les 35 cours d'écoles de la ville, bitumés et imperméables, contribuent à la formation d'îlots de chaleur urbains et réduisent l'infiltration des eaux pluviales dans le sol. Ces espaces ont été identifiés par la Ville, comme prioritaires pour les transformer en îlots de fraîcheur en les végétalisant.

L'objectif est de créer un environnement plus propice à l'épanouissement des enfants, en leur offrant une cour plus verdoyante, plus fraîche, et aménagée avec des supports ludiques variés, répondant à leurs besoins et favorisant la mixité. Résultats : des espaces plus agréables, accessibles à tous, au sein desquels les conflits sont moins nombreux lors des temps de récréation, ce qui contribue au bien-être à l'école et à l'amélioration des conditions d'apprentissage. 6 millions d'euros sont alloués à ce programme pluriannuel qui s'étend jusqu'à 2034.



30 % de surfaces d'ombrage supplémentaires

Pavés enherbés, zones engazonnées, copeaux, butte ludique, structure de grimpe, zone sportive (foot, basket, course), tableaux de craie, parcours de motricité, potagers, circuits de billes... les cours maternelle et élémentaire de Jules-Verne font à leur tour l'objet du programme de végétalisation. La création de nouvelles zones de jeux permettra de désimperméabiliser 50 % des sols. Des plantations d'arbres et d'ar-

bustes sont également prévues pour atteindre 30 % de surfaces d'ombrage. Comme pour les autres écoles, ce projet est conçu en étroite concertation avec les enfants et les enseignants.

Les travaux se dérouleront d'avril à décembre, pour un budget total de 390 000 € TTC. ■

INFOS



 **Le projet en vidéo**



Broyage de vos branchages près de chez vous.

Infos et inscription sur cholet.fr

INFOS 02 44 09 25 00



CHOlet[®]
agglomération

Le CMJ découvre, échange et agit

Installé le 17 décembre, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes fait ses premiers pas dans la vie citoyenne. Les 16 élus prennent déjà leur rôle très à cœur.



Fraîchement installé, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) réunit 16 collégiens issus de classes de 5^e et 4^e. Les élus scolarisés dans sept collèges de Cholet ainsi qu'au sein de l'IME Bordage Fontaine vont représenter l'ensemble des collégiens pendant une durée de deux ans.

Ces jeunes ambassadeurs seront tout au long de leur mandat des observateurs du quotidien et le relai de la parole des élèves. Un rôle précieux qui leur permettra d'être porteurs de projets lors de leur séance de travail qui a lieu un mardi sur deux, de 17h30 à 19h. Le but de ces réunions, transformer les idées présentées dans leur profession de foi en actions concrètes destinées à améliorer la vie des jeunes, mais aussi à contribuer à l'intérêt général.

Des priorités déjà bien définies

Bien éveillés sur les enjeux de société, les jeunes élus sont déjà animés par l'envie de contribuer à des thématiques précises, telles que :

- renforcer le lien intergénérationnel ;
- sensibiliser autour des notions de sécurité et de prévention ;
- agir pour l'environnement et le développement durable ;
- lutter contre les discriminations et le harcèlement ;
- œuvrer en faveur de la solidarité et de l'inclusion ;
- ou encore promouvoir le sport et la culture pour les jeunes.

Des orientations ambitieuses, qui guideront les actions à mener dans les prochains mois. Pour chacune des thématiques portées par le CMJ, les élus vont

réaliser des visites, rencontrer les acteurs et services qui œuvrent sur ces questions, avant de réaliser des projets concrets.

Premières actions

Mais pour l'heure, leurs premières semaines de mandat ont déjà été bien occupées. Les jeunes du CMJ se sont consacrés à découvrir le fonctionnement de la Collectivité. Après avoir visité certains services municipaux, dont le cabinet du Maire, marquant une première étape de leur entrée dans la vie publique locale, les 16 élus ont participé à leur première mission citoyenne. Ils ont assuré avec enthousiasme le service de la galette à l'occasion de la Fête des Seniors le 18 janvier dernier, un moment chaleureux et convivial avec les personnes âgées. ■



Associations : participez au Forum 2026

La Ville de Cholet organise la 6^e édition du Forum des Associations le dimanche 6 septembre, au Parc des Expositions de la Meilleraie. Ce temps fort constitue un moment privilégié pour mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif choletais.

A Cholet, le mouvement associatif joue un rôle essentiel dans l'animation du territoire. "Le Forum des Associations a vocation à célébrer cet engagement, porté par des bénévoles investis et des acteurs associatifs pleinement mobilisés", explique Sylvie Dorbeau, Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Vie associative.

Faites-vous connaître

Les associations domiciliées à Cholet ou au Puy-Saint-Bonnet (tous secteurs et toutes tailles), sont invitées à participer à cet événement. Leur présence permet au public de découvrir l'étendue de l'offre associative, d'échanger et de s'informer sur les activités proposées tout au long de l'année. "Pour les associations, il s'agit d'une opportunité de valoriser leurs actions, de renforcer leur visibilité, de promouvoir leurs projets, et de recruter de nouveaux adhérents et bénévoles", note l'élue.

Les structures présentes bénéficient d'un stand dédié et, si elles le souhaitent, d'un créneau de démonstration afin de présenter leur activité : démonstration sportive, musicale, théâtrale, artistique...

Les associations intéressées sont invitées à s'inscrire avant le 15 mai. La participation au Forum est gratuite. Elle implique toutefois un engagement à assurer une présence continue sur le stand durant l'ensemble de la journée.

À travers ce rendez-vous annuel, la Collectivité réaffirme son soutien à celles et ceux qui s'investissent quotidiennement pour faire de Cholet une ville dynamique. ■

INFOS

vieassociative@choletagglomeration.fr



Inscrivez-vous
en ligne

INSCRIPTIONS

du 18 MARS au 1^{er} AVRIL inclus

monespacecitoyen.cholet.fr

ANIM' SPORTS

VACANCES DE PRINTEMPS

Réservé aux habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - février 2026 - Illustrations Nikitart

ROULEZ JEUNESSE

**Une aide financière
pour ton permis de conduire**

Formulaire de candidature disponible
sur cholet.fr et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Date limite de candidature : 10 avril 2026

Plus d'infos : cholet.fr

EXPOSITION

SMALL COUTURE 9

Couleurs d'enfance

culture.cholet.fr

Jusqu'au 5 juillet 2026

Toutes les notes du blues

Le festival A Cup of Blues revient du 6 au 14 mars pour une 12^e édition particulièrement ambitieuse.

Porté par une collaboration fidèle entre le Jardin de Verre, le Théâtre Saint-Louis, Mauges Communauté et l'Espace Senghor du May-sur-Èvre, l'événement propose une semaine complète entièrement dédiée au blues, à Cholet et dans les Mauges. Les amateurs de guitare slide, de voix rugueuses et de rythmiques hypnotiques pourront vibrer au son d'artistes internationaux et de talents de la scène blues actuelle.

Vendredi 6 mars

The Awesome Possums & Alyssa Galvan Band

Jardin de Verre // 20h30

Une visite guidée authentique des répertoires Blue grass et Old Time et des grands auteurs-compositeurs interprètes de la Folk Song américaine. **The Awesome Possums** transforme le Jardin de Verre en saloon des vastes plaines américaines.

À seulement 19 ans, la jeune Américaine **Alyssa Galvan** est reconnue pour sa voix puissante ainsi que pour ses talents de guitariste. Son style musical, qui fusionne les styles blues, soul et funk, s'inspire de grandes guitaristes féminines.

Mercredi 11 mars

Nico Wayne Toussaint

Auditorium J.-S.-Bach // 18h30

Voilà près de 30 ans que **Nico Wayne Toussaint** joue le blues en tant qu'harmoniste et chanteur. Il a développé son blues au contact de la scène américaine où il a vécu et travaillé. Il s'est produit depuis sur certains des festivals les plus prestigieux (Montréal Jazz Festival, Jazz in Marciac, Doheny Blues Festival).

Jeudi 12 mars

Bernard Allison

Théâtre Saint-Louis // 20h30

Son nom résonne avec force dans l'univers du blues moderne, incarnant la fusion des racines traditionnelles du genre avec une approche contemporaine et électrique. Héritier d'un patrimoine artistique conséquent, **Bernard Allison** a su, depuis ses débuts, tracer son propre chemin en nous livrant une musique empreinte de passion et de virtuosité.

Vendredi 13 mars

Nina Attal

Salle Thomas-Dupouet
Sèvremoine // 20h30

Une artiste à l'énergie contagieuse ! **Nina Attal**, dotée d'une puissante voix soul, s'impose au public comme un diamant brut. Après 4 albums et près de 1 000 concerts à son actif, l'artiste revient avec un nouvel enregistrement qui met en avant ses premières amours musicales : le rock des années 70, la folk et le blues.

Samedi 14 mars

Izo FitzRoy

Espace Senghor
Le May-sur-Èvre // 20h30

La puissance vocale de la londonienne **Izo FitzRoy** a explosé sur la scène internationale en 2017 avec son premier album *Skyline*. Des performances brutes et dynamiques, ainsi qu'une écriture sincère, sont devenues la marque de fabrique de cette auteure-compositrice-interprète. Ses chansons sont taillées pour la performance, avec des paroles sincères portées sur des grooves précis et mélodiques.



Bernard Allison



Alyssa Galvan Band

Pour l'achat d'une place de concert dans l'une des salles, profitez du tarif réduit sur l'ensemble des autres spectacles du festival ! ■

INFOS

Jardin de Verre - jardindeverre.fr

Théâtre Saint-Louis - billetterie.cholet.fr

Saint-Macaire-en-Mauges - scenesdepays.fr

Espace Senghor - espacesenghor.fr

Procès du feu d'artifice – dépassons les approximations

Ces dernières semaines, le drame du 14 juillet a fait la une de la presse. Chacun y allant de son commentaire.

En effet, le 29 janvier dernier, le tribunal a rendu son verdict suite au procès du terrible drame du 14 juillet 2022. Comme ils l'ont annoncé, Gilles Bourdouloux et Patrice Brault ne feront pas appel des peines prononcées.

Cet événement a marqué tout le monde à Cholet, particulièrement les élus présents sur place.

Personne ne fuit ses responsabilités dans ce dossier.

Il y a eu des dysfonctionnements au sein des services de la Mairie. Cela a été reconnu à la barre et les choses ont changé depuis. Il n'a jamais été démontré que ces dysfonctionnements ont joué un rôle dans le drame, bien au contraire.

Un tel jugement pose question sur le rôle de l' élu et son autorité vis-à-vis des services.

La Police municipale a des prérogatives bien différentes de celles de la Police nationale. Le Maire, comme ses Adjoints, n'a pas autorité pour ordonner aux policiers municipaux ce qu'ils doivent faire.

Tout cela est très règlementé.

Les services d'une commune comme Cholet sont sous l'autorité du Directeur Général des Services qui les organise au mieux en termes d'efficacité pour mener à bien les projets politiques impulsés par les élus.

Le jugement souligne que le Maire aurait dû surveiller ses Adjoints dans leur délégation et les services dans l'exécution de leurs missions de service public. Une telle décision fera incontestablement jurisprudence pour l'ensemble des Maires de France.

On incombe déjà aux exécutifs locaux des responsabilités qui démobilisent l'engagement. N'oublions pas que 2 000 communes n'ont pas de Maires faute de candidat à la fonction. La peine prononcée à l'égard du Maire est incompréhensible.

Mais l'heure est maintenant à l'apaisement.

Le procès a par ailleurs mis à jour les lacunes et le flou des professionnels de feu d'artifice dans leurs pratiques.

Durant les 5 jours d'audience, le discours tenu par les professionnels présents le jour du drame et des différents experts était édifiant.

Chaque personne assistant au procès pourrait en témoigner.

De telles pratiques, sans suivre les consignes des fabricants, sont la cause de dramatiques accidents. Il ne faut pas oublier que les fautes sont d'abord là.

Il faut laisser les victimes et leurs familles essayer de faire leur deuil.

MERCI !

Merci à vous de nous avoir accompagnés durant tout ce mandat. Votre soutien et vos encouragements nous ont été précieux. Nous avons toujours essayé d'exprimer nos positions avec respect et modération. Nous nous sommes parfois fermement opposés à certaines décisions que nous jugions totalement contraires à l'intérêt des Choletais-es, mais nous avons toujours privilégié les propositions : dans le Cholet Mag, à travers nos propres publications, ou lors de nos rencontres avec vous. Nous avons le sentiment d'avoir rempli la mission que vous nous aviez confiée, sans jamais renoncer à nos valeurs, et nous espérons vous avoir représentés dignement. Aujourd'hui, la soif de pouvoir de quelques-uns causent souvent les pires violences. Nous croyons pourtant que là où nous sommes nous pouvons agir pour renforcer le respect et l'égalité entre tous, répondre aux besoins de chacun, vivre dans une société prospère et apaisée tout en préservant l'équilibre écologique de la planète et la vie des générations à venir. C'est ce à quoi nous aspirons.

Cholet Autrement - 3 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



15 et 22 mars

Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Les Conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable. Les bureaux de vote de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet seront ouverts de 8h à 18h.

Mardi 17 mars

L'angoisse chez l'enfant de 7/12 ans

Maux de ventre, maux de tête, crise d'angoisse, pensées négatives se sont invités dans le quotidien de votre enfant ? Son comportement a changé : il est devenu triste, irritable, renfermé ? Vous vous demandez pourquoi et comment le rassurer, quoi faire ? Et si votre enfant était angoissé ? Venez en parler.

20h | Point Info Famille

Infos et réservations : 02 72 77 22 10



Samedi 21 mars

Don du sang

Collecte de sang organisée par l'Association pour le Don du Sang Bénévole de Cholet, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. Pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne.

De 8h30 à 12h15 | Salle Mocrat

Infos : dondesang.efs.sante.fr



Vendredi 27 mars

Soirée bien-être

Glisséo propose une soirée entière dédiée à la détente et au bien-être avec hammam, sauna, jacuzzi, massages, atelier sophrologie, soins, tisannerie gratuite et accès à l'espace ludique...

Plusieurs formules au choix, de 14 € à 56 €

De 20h à 23h | Glisséo

Infos et réservations : glisseo.com



© L'émoi sauvage

Samedi 28 mars

Balade botanique

Partez à la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales lors d'une balade guidée dans un coin de verdure préservé. Proposée par le réseau des Bibliothèques du Choletais et animée par Lénaïg Fanière de L'émoi sauvage.

10h | Bibliothèque universitaire

Infos et réservations : 02 72 77 22 67

D'où vient l'eau du robinet ?



Quand tu ouvres le robinet, l'eau coule, toute prête à boire. Sais-tu d'où elle vient et le chemin qu'elle parcourt ?

À Cholet

L'eau du robinet provient de la rivière La Moine, retenue et captée grâce au barrage de Ribou.

Qui s'occupe de tout ça ?

Cholet Agglomération gère les grands projets, comme les barrages, les usines d'eau potable, les châteaux d'eau et les réseaux de tuyaux. L'exploitation (la gestion quotidienne) est confiée à Eau de Cholet - Veolia depuis 2021. Les techniciens surveillent la qualité de l'eau, en s'assurant que l'eau soit toujours sûre à boire.



Comment l'eau devient potable ?

L'eau est d'abord prélevée, puis elle subit plusieurs étapes de nettoyage pour devenir potable. À l'usine de Ribou, on traite jusqu'à 14 millions de litres par jour avec des étapes complexes : on enlève les saletés, on filtre avec du charbon actif ou de l'ozone, puis on injecte un peu de minéraux.

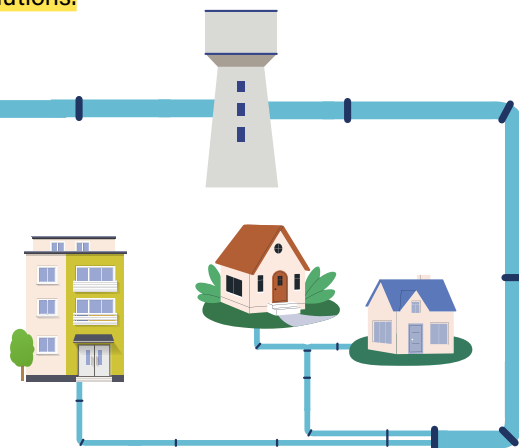
Comment peut-on protéger l'eau ?

L'eau est vitale et précieuse ! Pour qu'elle reste propre, des zones protégées sont créées autour des sources et des barrages, où on réduit les produits chimiques. On explique aux agriculteurs et aux habitants comment bien utiliser les engrais, les produits ménagers ou les pesticides. Des contrôles sont faits tout au long du parcours, depuis le captage jusqu'à ta cuisine, pour éviter les pollutions.

Le chemin jusqu'à ta maison

Une fois traitée, l'eau suit toujours le même parcours. Elle est stockée dans de grands réservoirs, les châteaux d'eau. Elle circule ensuite à travers des centaines de kilomètres de tuyaux vers toutes les maisons.

Et pour les immeubles ? Des stations de surpression aident l'eau à monter dans les étages, jusque dans les appartements.



Grâce à tout ce travail, tu peux ouvrir ton robinet et boire une eau propre et saine tous les jours !



Les fontaines du Puits-de-l'Aire



Carte postale, 1910

Derrière le nom de la place du Puits-de-l'Aire se cache une histoire étonnante...

Saviez-vous que la place du Puits-de-l'Aire doit son nom à un puits médiéval ? À l'époque, ce puits appartenait au seigneur et son usage était soumis à un droit banal. Il est encore mentionné en 1808, lorsque le Maire interdit d'y puiser de l'eau pour la construction.

Au XIX^e siècle, le puits est en mauvais état. En 1830, la Municipalité le creuse jusqu'à 42 pieds (12 mètres) et installe une pompe publique en cuivre sur un piédestal de pierre de près de 4 mètres, avec deux portes pour accéder au mécanisme. Tout est calculé pour laisser passer les charrettes, mais cette fontaine imposante est jugée laide et encombrante par les habitants du quartier. Certains la comparent à un monument funéraire ! Elle est détruite en 1850 et la pompe est déplacée.

Vers 1852, une seconde fontaine plus discrète apparaît : une "colonnette" en pierre, avec volant pour actionner la pompe, surmontée d'un petit drapeau tricolore. Elle subsiste jusqu'au début du XX^e siècle. Une carte postale de 1910 montre



Photographie, 1996

qu'il ne reste alors qu'une simple pompe en cuivre, sur un socle rond légèrement surélevé, toujours en service en 1932.

Lors de la rénovation de la place en 1996, la Ville choisit de "rétablir la fontaine d'antan". Les archives sont consultées pour une reconstitution fidèle : c'est la seconde fontaine, celle décrite par l'architecte Charles Arnault, qui sert de modèle. ■

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr
cholet.fr



Retrouvez sur **cholet.fr** votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédaction en Chef : Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh

Photos : Étienne Lizambard, Marie-Noëlle Deh, Marion Goux, Shutterstock

Composition : Valérie Goblet, Sandrine Hermenault, Anaëlle Pouvreau (Alternante)

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 200 exemplaires

Dépôt légal mars 2026

ISSN 3097-0725



À L'AFFICHE

BATTLE HIP-HOP

Hotmilk Breakers

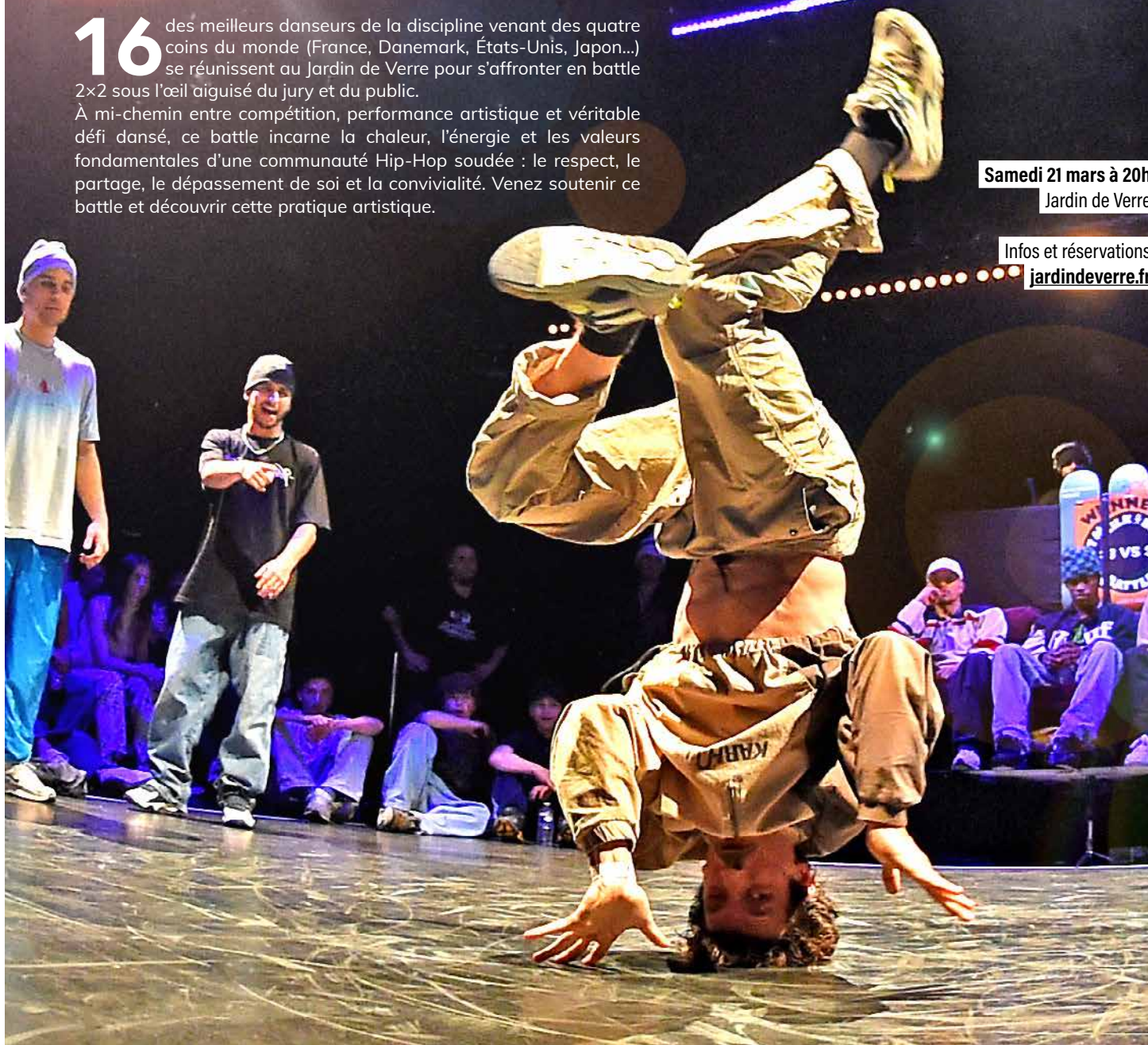
Un show unique et explosif

16 des meilleurs danseurs de la discipline venant des quatre coins du monde (France, Danemark, États-Unis, Japon...) se réunissent au Jardin de Verre pour s'affronter en battle 2x2 sous l'œil aiguisé du jury et du public.

À mi-chemin entre compétition, performance artistique et véritable défi dansé, ce battle incarne la chaleur, l'énergie et les valeurs fondamentales d'une communauté Hip-Hop soudée : le respect, le partage, le dépassement de soi et la convivialité. Venez soutenir ce battle et découvrir cette pratique artistique.

Samedi 21 mars à 20h
Jardin de Verre

Infos et réservations
jardindeverre.fr



L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

